

SPÉCIAL COVID-19



MON ORGANISME, OUVERT OU FERMÉ?

Il appartient à chaque organisme de déterminer s'il continue d'offrir des services et des activités à ses membres et à la population. **Actuellement, il n'y a aucune consigne de fermeture venant des autorités.**

Comme nous travaillons dans le domaine de la prévention, nous suggérons toutefois aux organismes qui sont en mesure de la faire, de remettre à plus tard les rencontres de comité, les assemblées, ou autres rassemblements qui auraient été prévus dans l'horaire.

Pour les organismes qui offrent de l'intervention ou de l'accueil individuel, il vous appartient de déterminer si vous maintenez ou non ces rencontres.

Sachez que vous n'avez aucune obligation légale à demeurer ouvert, ainsi, il s'agit d'un choix d'organisme en fonction de votre mission.

ÉCOLE FERMÉE, RETOUR DE VOYAGE, EMPLOYÉ.E ABSENT, DOIT-ON VERSER LES SALAIRES?

Considérant que la situation est hors du contrôle des travailleurs et travailleuses, tant en ce qui concerne la fermeture des écoles qu'en ce qui a trait à la mise en isolement au retour de voyage, nous recommandons aux conseils d'administration et aux directions/coordinations d'organisme de faire preuve de **solidarité et de souplesse en continuant de verser les salaires**. Les valeurs de justice sociale, d'entraide et de partage qui guident les organismes devraient aussi trouver leur application dans la gestion des ressources humaines.

Rappelons que les personnes salariées par l'État qui se retrouvent en isolement vont continuer de recevoir leurs salaires. Nous pensons que la même logique doit s'appliquer à notre milieu.

AUGMENTATION DE LA CHARGE DE MÉNAGE

Plusieurs organismes auront à augmenter le nombre de ménages/semaine et ajouter davantage de temps à désinfecter le matériel (par exemple : les toilettes, les jouets pour un organisme qui accueille des enfants, les rampes/point d'appui pour les personnes âgées ou avec déficience physique, etc.)

La CTROC fait des démarches auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux afin qu'il puisse offrir une aide financière aux organismes qui seront davantage touchés par ce problème. Nous sommes très sensibles à vos diverses réalités.

La **Coalition de tables régionales d'organismes communautaires** (CTROC) et ses membres prennent acte des mesures de préventions mises en place par le gouvernement. En ce sens, nous avons décidé de reporter notre rencontre nationale qui devait se tenir la semaine prochaine, et ce, dans une visée préventive.

Voici quelques conseils destinés aux organismes d'action communautaire autonomes qui offrent des services directs à la population.

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ET PRENDRE PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE SUIVANT :

[HTTPS://WWW.QUEBEC.CA/SANTE/E/PROBLEMES-DE-SANTE/A-Z/CORONAVIRUS-2019/](https://www.quebec.ca/sante/e/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/)

COMPOSEZ LE 1-877-644-4545 POUR OBTENIR DE L'INFORMATION ET AVISER SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES QUI S'APPARENTENT À LA COVID-19, (FIÈVRE, TOUX OU DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES)

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Cette situation inhabituelle liée notre santé individuelle et collective crée des effets de panique et de l'angoisse. On dit de surtout protéger les personnes âgées, les personnes à la santé fragile et particulièrement celles qui ont des problèmes respiratoires. **Il faut prendre soin de ne pas les isoler pour autant.** Les personnes âgées et fragilisées auront besoin de vous.

Si vous n'avez pas de symptômes grippaux et que vous ne revenez pas de voyage, vous pouvez soutenir les gens auprès desquels vous œuvrez et vos proches aussi.

Vous devez toutefois RENFORCER les mesures d'hygiène et être très attentifs et attentives à :

- Laver vos mains plus que d'habitude encore.
- Éviter de mettre vos mains dans votre visage.
- Prendre soin de tousser dans le creux de votre bras.
- Mettre rapidement vos mouchoirs utilisés à la poubelle.
- Éviter de serrer des mains et même le coude! Saluez-vous avec les pieds.

La solidarité sera importante!

Agir avec discernement et précaution.

Prendre soin de notre monde en prenant soin de chacun-e d'entre nous et en prenant soin de n'isoler personne. Plusieurs vivront des moments d'angoisse, offrir un soutien émotif et se soutenir sera important.

OUTILS DE TÉLÉTRAVAIL

Il existe plusieurs outils permettant à l'équipe de rester en contact. Ces plates-formes peuvent être utilisées sur une tablette, un ordinateur et un cellulaire.

Zoom : permet les visioconférences, les réunions d'équipe, etc. C'est gratuit pour des rencontres de moins de 3 personnes participantes ou pour les rencontres à plusieurs personnes d'une durée de moins de 45 minutes. Sinon, un abonnement est possible.
zoom.us

Skype : Tout comme ZOOM, permet les visioconférences à plusieurs et les réunions d'équipe. Gratuit peu importe la durée et le nombre de personnes participant.e.s.
[Skype.com](https://skype.com)

Messenger Facebook : permet aussi les visioconférences à plusieurs. Vous n'avez qu'à créer un groupe et lancer l'appel vidéo. Il faut toutefois que les personnes avec qui vous désirez entrer en contact soit dans votre liste d'ami.e. Facebook.

Facetime : Tout comme Messenger Facebook, cependant cette plate-forme ne fonctionne pas pour les Android (c'est-à-dire tout ce qui n'est pas APPLE).

S'ENTRAIDER!

Nous invitons ceux et celles qui le peuvent à offrir du temps aux organismes qui n'auront pas le choix de demeurer ouvert, mais qui vont tout de même faire face à un manque de personnel compte tenu de la fermeture des écoles.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est possible de faire une **rencontre extraordinaire avec le conseil d'administration par courriel ou par visioconférence.**

L'utilisation de moyens technologiques a une valeur légale.

Ainsi, vous pourrez prendre les résolutions qui s'imposent en regard de la situation exceptionnelle que nous vivons.